

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification du produit**

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	CHEMBETON 250
Code produit	CH250

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation Industrielle. Pour usage professionnel seulement.

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300
Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887

Section 2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Flam Liq. 4	H227
Asp. Tox. 1	H304
Peau Irrit. 2	H315
Irritation des yeux. 2	H319
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Carc. 2	H351
STOT RE 2 (CNS)	H373

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger



mot de signal

Danger

Les déclarations de danger

H227: Liquide combustible

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 H315: Provoque une irritation de la peau
 H319: Provoque des lésions oculaires graves
 H332: Nocif par inhalation
 H351: Susceptible de provoquer le cancer
 H373: Peut causer des dommages aux organes (CNS)

Les énoncés de précaution**Prévention:**

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202: Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lus et compris.
 P210: Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes Pas-fumeurs.
 P261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
 P264: Laver exposé Espace soigneusement après manipulation.
 P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage.

Réponse

P301 + P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.
 P303 + P361 + P353: EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.
 P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
 P305 + P351 + P338: SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - Continuer à rincer.
 P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous vous sentez un malaise P331: NE PAS faire vomir.
 P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin / attention
 P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention
 P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 P403 + P235 + P233: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
 P501: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale /.

Stockage:**Élimination:****2.3 Autres risques**

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélange

Name	Product identifier	%
------	--------------------	---

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Hydrotreated distillat de pétrole	secret De Commerce	secret De Commerce
Huile de base très raffinée	secret De Commerce	secret De Commerce
Distillats de pétrole	secret De Commerce	secret De Commerce
Naphthalene	91-20-3	<0.4
Cumene	98-52-8	<0.2
Xylene	1330-20-7	<0.2
Ethylbenzene	100-41-4	<0.2

Conformément à 29 CFR 1910.1200 (i) l'identité chimique spécifique (et / ou) concentration peut être retenu à titre de secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sanitaires et de sécurité sont inclus dans le SDS.

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Les premières mesures d'aide général

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé

Symptômes/blessures après inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Symptômes/blessures après ingestion

Peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone
IMPROPRES moyens d'extinction	Ne pas utiliser de jet d'eau lourde
5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange	
Réactivité	Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.
5.3 Conseils pour les pompiers	
Lutte incendie instructions	Ce matériau libère des vapeurs lorsqu'il est chauffé au-dessus de la température ambiante. Les vapeurs peuvent causer un incendie instantané. Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.
Autres informations	Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales	Éliminer toute source d'inflammation. Endiguer ou confisquer le produit déversé. Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage
6.11 Équipement de protection individuelle	Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.
6.2 Précautions pour l'environnement	Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.
6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage	
Méthodes de nettoyage	Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection	Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Mesures d'hygiène	
7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités	
Conditions de stockage	Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.
Matières incompatibles	Acides forts, alcalis et agents oxydants.
Température de stockage	Conservez dans un endroit frais et sec, loin des sources d'ignition.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (États-Unis, 1/2006)
distillats de pétrole	TWA: 100 mg / m3 8 heures
Hydrotreated distillat de pétrole	TWA: 5 mg / m3 8 heures que le brouillard d'huile
Huile de base très raffinée	TWA: 5 mg / m3 8 heures que le brouillard d'huile
Naphtalene	TWA: 10 ppm 8 heures (absorbé par la peau)
Ethylbenzene	TWA: 20 mg / m3 8 heures
Cumene	TWA: 50 mg / m3 8 heures
Xylene	TWA: 100 mg / m3 8 heures

8.2 Contrôles de l'exposition**Les contrôles d'ingénierie****Protection des yeux et du visage****Protection de la peau****Protection respiratoire**

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV
Lunettes chimiques et/ou face protections sont nécessaires afin d'éviter de possible Contact avec les yeux, irritation ou des blessures.
Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.
Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer le produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

Apparence	Effacer la paille liquide coloré
Odeur	Doux
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	157 C (315 F)
Point d'éclair	> 60 C (140 F) <93 C (200 F)
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Combustible
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	0,841 Kg par litre 7.0 lb par gallon
Solubilité	L'eau : négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	<250 grammes par litre

Section 10. Stabilité et réactivité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**10.1 Réactivité**

Aucune information supplémentaire disponible

10.2 La stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Les températures extrêmes hautes ou basses.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, alcalis et agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et de divers dérivés d'hydrocarbures.

Section 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations concernant les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.

Irritation/Corrosion cutanée

Peut causer une irritation de la peau

Yeux

Peut causer une irritation des yeux et des dommages.

La respiration et de sensibilisation de la peau

Peut causer une irritation respiratoire

Mutagenèse des cellules germinales

Non classé

Carcinogénicité**IARC**

Xylene	3
Naphtalene	2B
Ethylbenzene	2B
Cumene	2B

2B - preuves insuffisantes chez l'homme et moins de preuves suffisantes chez les animaux.

3 - insuffisantes chez l'homme et insuffisantes ou limitées chez les animaux.

Toxicité pour la reproduction

Non classé

Certains organes cibles toxicité**Exposition unique**

Non classé

Exposition répétée

Non classé

Danger d'aspiration

La principale menace pour la santé de l'ingestion vient du risque de l'aspiration (respiration de gouttes de liquide dans les poumons), en particulier à partir de vomissements.

Section 12. Informations écologiques**12.1 Écotoxicité**

Non établie

12.2 Persistance et dégradabilité

Non établie

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non établie

12.4 La mobilité dans le sol

Non établie

12.5 Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Traitement des Déchets méthodes**

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**SECTION 14. Information sur les transports****14.1 Numéro UN**

Moins de 119 gallons américains, conteneur unique

Produits non dangereux selon les règlements de transport.

Plus de 119 gallons américains, un conteneur

UN1268**14.2 Nom d'expédition propre des Nations Unies****distillats de pétrole, N.O.S.****14.3 Classe (s) de danger pour le transport**

Moins de 119 gallons américains, récipient unique

N'est pas applicable

Plus de 119 gallons américains, récipient unique

3**14.4 Groupe d'emballage**

Moins de 119 gallons américains, récipient unique

N'est pas applicable

Plus de 119 gallons américains, conteneur simple

PG III

Conformément à ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1 Numéro ONU**N'est pas applicable****14.2 Nom d'expédition de l'ONU****N'est pas applicable****14.3 Classe (s) de danger pour le transport****N'est pas applicable****14.4 Groupe d'emballage****N'est pas applicable****14.5 Dangers pour l'environnement****Aucune information supplémentaire disponible****14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac selon**

Annexe II de MARPOL 73/78 et code IBC

Aucune information supplémentaire disponible**SECTION 15. Informations réglementaires****15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA****Section 313**

Contient les ingrédients suivants au niveau ou au-dessus des exigences de niveau de reporting de l'article 313. Cette information doit être incluse dans toutes les FDS copiés ou distribués pour ce matériau.

CHIMIQUES

CAS #

MAX POIDS %

Naphthalene

91-20-3

<0.4

Ethylbenzene

100-41-4

<0.2

La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Proposition 65AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le benzène, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction. Pour plus d'informations, allez à www.P65Warnings.ca.gov."**15.1.3 Le Canada Règlements**Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR..
Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés**DSL****15.2 Sécurité chimique évaluation**

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission 3-27-2020
Version 2.5
Numéro 859-F
Date de publication de la version précédente 10-28-2019
Préparateur Nox-Crete, Inc.

Documentation de référence

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

Flam Liq. 4	H227
Asp. Tox. 1	H304
Peau Irrit. 2	H315
Irritation des yeux. 2	H319
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Carc. 2	H351
STOT RE 2 (CNS)	H373

H227: Liquide combustible

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315: Provoque une irritation de la peau

H319: Provoque des lésions oculaires graves

H332: Nocif par inhalation

H351: Susceptible de provoquer le cancer

H373: Peut causer des dommages aux organes (CNS)

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P202: Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lus et compris.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes Pas-fumeurs.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

P261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264: Laver exposé Espace soigneusement après manipulation.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage.

P301 + P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + P351 + P338: SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - Continuer à rincer.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous vous sentez un malaise P331: NE PAS faire vomir.

P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin / attention

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention

P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P403 + P235 + P233: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

P501: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale /